
ORDRE du JOUR

Conseil communautaire

du Mercredi 19 OCTOBRE 2022

- I - TOURISME - rapporteur : Monsieur LIEVRE

- 1.1. Itinéraire cyclotouristique V50 - La Voie Bleue Moselle-Saône - Demande de subvention au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

- II - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - RÉSERVES FONCIÈRES - rapporteur : Madame BUTET

- 2.1. Convention tripartite de Veille et de Stratégie Foncière (CVSF) entre la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Ville de Limas et l'Etablissement Public foncier Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

- III - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENT - rapporteur : Monsieur MANDON

- 3.1. Convention de partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour la gestion de l'espace naturel sensible du marais de Boistray

- IV - SERVICES A LA POPULATION, PETITE ENFANCE, ACCES AUX SOINS - rapporteur : Mme CHEVALIER

- 4.1. Convention triennale d'objectifs avec l'Association des Résidences de la Communauté d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône (ARCAV)

- V - COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE - rapporteur : Madame BAUDU-LAMARQUE

- 5.1. Autorisation de verser des subventions à des associations dans le cadre du Fonds de Développement Local (FDL).

- VI - FINANCES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 6.1. Décision modificative n°2 - Budget principal 2022
6.2. Ouverture de deux autorisations de programme - Budget principal
6.3. Procès-verbal de fin de mise à disposition suite à désaffectation - Logements de fonction de l'école Armand Chouffet

- VII - RESSOURCES HUMAINES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 7.1. Transfert de gestion de la direction mutualisée des systèmes d'information

- VIII - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE

- 8.1. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT
- 8.2. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire